

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



ENTREPRISE INDÉPENDANTE AFFILIÉE AU RÉSEAU SECTA

NATURE DU CONTRÔLE VT M1	DATE DU CONTRÔLE 04/10/2018	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE 18 018 126
------------------------------------	---------------------------------------	---

GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS

Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

RÉSULTATS DU CONTRÔLE : DÉFAUTS CONSTATÉS

Document(s) présenté(s) :
Attestation de mise en vente établie par le commissaire priseur ou l'huissier de justice et la photocopie du certificat d'immatriculation visée par le commissaire priseur ou l'huissier de justice

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S033S233
TÉLÉPHONE : 05.56.36.10.00
TÉLÉCOPIE : 05.56.36.10.00
NOM DU CENTRE :
CAPDEBOS CONTROLE
ADRESSE :
151 AVE DU GAL LECLERC
33600 PESSAC

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

HOURNAU ARMAND 033T0467

CACHET DU CENTRE AUTOSUR SAS CAPDEBOS CONTROLE 51 Av du Général Leclerc - 33600 PESSAC Tél. : 05 56 36 10 00 SIREN 538 872 672	VISA DU CONTRÔLEUR
--	-------------------------------

VÉHICULE CONTRÔLÉ (*)

N° immatriculation EE-219-VQ	Date 02/11/2016	Date 1 ^{re} mise en circulation 02/11/2016
Genre VP	Marque FORD	Type M10FRDVP140T919
N° dans la série du type WF0DXXGAKDGK02089	En. GO	Puiss. <input type="text"/>
Kilométrage inscrit au compteur 64398	Désignation Commerciale du véhicule FIESTA	

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule.

PROPRIÉTAIRE

Nom, Prénom :
APONEM ATLANTIQUE
Domicile :
9 RUE GASPARD MONGE
Code postal - Commune :
33610 CANEJAN

Nom et signature de la personne ayant présenté le véhicule à la visite et qui reconnaît avoir pris connaissance des résultats

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

******* MESURES *******

<p>** FREINAGE ** Roue par roue Essieu par essieu AV : 246daN/249daN 246daN/249daN AR : 180daN/177daN 180daN/177daN Déséquilibre AV : 2% AR : 2% Efficac. tot. : 70% Stationn. : 24%</p> <p>** ECLAIRAGE ** Hauteur : Inf. à 0.8m AVG : -2.2% AVD : -1.3%</p>	<p>** FORCES VERTICALES ** Essieu AV : 750daN AR : 452daN</p> <p>** DIRECTION ** Ripage essieu AV : -0.4m/km</p> <p>** POLLUTION OPACITE ** 1è : 0.67m-1 2è : <0.50m-1</p> <p>** SUSPENSION ** Dissymétrie AV : 4% AR : 3%</p>
---	---